

**News letter N°21**  
**Juin 2025**



Rejoignez-nous sur notre site <https://asmada.org>  
Contact : Mme Arlette Bruel [06.42.51.46.69](tel:06.42.51.46.69)  
[asmada01@yahoo.fr](mailto:asmada01@yahoo.fr) et [arlette.bruel@gmail.com](mailto:arlette.bruel@gmail.com)

## **ASMADA - 4 PÔLES D'ACTION**

**AGRICULTURE**  
**ÉDUCATION**  
**ÉLECTRIFICATION SOLAIRE**  
**SANTÉ**

### **L'ANNÉE 2024–2025 en QUELQUES LIGNES**

#### **Actions d'Asmada à Madagascar**

- Septembre 2024 : Entretien annuel des pare-feux dans les plantations
- 1<sup>er</sup> octobre 2024 : Création d'un poulailler et d'un potager dans l'enceinte de l'école primaire publique (EPP) de Masindray pour la cantine scolaire
- Septembre / Octobre 2024 : Mission à Masindray d'Arlette Bruel de Muret Présidente et de Michel de Muret Vice-Trésorier
- 4 novembre 2024 : Création de la coopérative de Femmes agricultrices à Masindray dans le cadre du projet soutenu par le Fonds l'Oréal pour les femmes
- Avril 2025 : 1<sup>ère</sup> Récolte de citrons de l'année
- 12 mai 2025 : Réception par l'hôpital de Mahitsy du 2<sup>ème</sup> envoi de médicaments et produits infirmiers
- 27 mai 2025 : 1<sup>ère</sup> Visioconférence Paris-Masindray avec tous les bénéficiaires des actions d'Asmada sur le terrain grâce à la mise à disposition d'un ordinateur offert par Asmada

#### **Actions d'Asmada en France**

- 16 août 2024 : Concert aux Contamines-Montjoie (74) au bénéfice de la cantine de l'école primaire publique (EPP) de Masindray
- 16 novembre 2024 : Pièce de Théâtre par la Comédie de Neuilly au Théâtre des Sablons à Neuilly-sur-Seine
- Novembre / Décembre 2024 : Cagnotte Helloasso pour la création du poulailler / potager
- 13 mars 2025 : Assemblée Générale d'Asmada à Neuilly-sur-Seine
- 21 mars 2025 : Fête annuelle d'Asmada : Cocktail dînatoire avec animations à l'espace Dupont Fauville de Neuilly-sur-Seine
- 11 avril 2025 : Opération Bol de riz à l'Ecole Saint Joseph d'Asnières
- Deux Tournois de bridge 2025 : le 5 mars à Gif-sur-Yvette et le 6 Juin à Neuilly-sur-Seine pour le financement de la cantine de Masindray.

## AGRICULTURE

### 1<sup>ère</sup> Coopérative agricole : FIFATAMASI pour les plantations d'Eucalyptus/Ravintsara et le verger de citronniers

**Septembre 2024 : Entretien des pare-feux** en raison des feux de forêt récurrents à Madagascar, 16 kms de pare-feux ont été tracés autour des différents sites des plantations d'Eucalyptus citriodora (80 000) et de Ravintsara (30 000). L'entretien de ces pare-feux est assuré par les villageois des 4 fokontany bordant ces plantations sous la direction de 2 agents de la DREF (direction régionale des eaux et forêts) et des 4 chefs de ces fokontany. Cet entretien annuel est essentiel pour la protection des plantations.

Afin de préparer les membres de FIFATAMASI à plus d'autonomie dans la gestion des plantations Asmada a mandaté l'entreprise Floramad pour leur faire des formations à l'entretien et à la gestion forestière.

**Les citronniers :** Pour améliorer leur revenu les membres de FIFATAMASI ont plantés il y a 4 ans 200 citronniers Meyer sur une parcelle de 4000m<sup>2</sup> de terrain d'Asmada à Ankadimbazimba. Cette année en **avril 2025** une 1<sup>ère</sup> récolte de citrons a été effectuée elle est plus tardive et avec un faible rendement mais heureusement plusieurs autres récoltes seront organisées en Juin et Juillet 2025.



Pare-feux 2024



Récolte de citrons 2025



### 2<sup>ème</sup> Coopérative agricole : Les Femmes agricultrices de Masindray FTVM

**En janvier 2024** la Fondation L'Oréal a signé un contrat de 3 ans avec Asmada pour le financement d'une coopérative agricole de femmes malgaches. La coopérative intitulée « Association de femmes agricultrices de Masindray FTVM » a été créée le 4 novembre 2024 par un groupe de 8 femmes agricultrices, en présence d'Arlette Bruel de Muret Présidente et Michel de Muret en mission à Masindray. La présidente et la trésorière de FTVM ont été élues et le statut ainsi que le règlement intérieur approuvés. Elles auront comme principales activités de cultiver sur les 4 000m<sup>2</sup> donnés par Asmada des fruits et légumes (ananas, haricots verts et blancs, cacahuètes). Un partage des tâches équitable entre les 8 membres a été réalisé sans trop de difficultés et les premières récoltes de légumes en avril 2025 ont été fructueuses.



FIFATAMASI



FTVM

*En conclusion les 2 coopératives agricoles soutenues par Asmada « FIFATAMASI et FTVM » travaillent déjà en étroite collaboration tant sur le plan de la préparation des terrains, que pour la mise en culture, la récolte et la commercialisation des produits. Il sera important pour Asmada de soutenir le développement des 2 coopératives dans les années à venir.*

### SANTÉ : Projet de rénovation du bloc opératoire 2<sup>ème</sup> Envoi de médicaments et produits infirmiers

L'hôpital de Mahitsy est un Centre Hospitalier de District Niveau II (CHD2) et il représente à ce titre un maillon déterminant dans la structure de santé malgache. Il est situé dans la Commune Rurale de Mahitsy, dans le District d'Ambohidratrimo à 32km de la capitale de Madagascar. Cet hôpital qu'Asmada soutient depuis plus de 10 ans est dans un grand état de vétusté. En particulier dans la partie chirurgie il nous a semblé important de rénover **une des 2 salles du bloc opératoire**. Nous avons convenu de partager ces rénovations comme suit : l'hôpital restaure les peintures et les canalisations et Asmada fournit le matériel défectueux, à savoir la table d'opération, un scialytique et des petits matériels. Ce projet est en cours. Une demande de financement a été présentée à Talents et Partages, la fondation de la Société Générale pour un montant de **4500 €**.

**En parallèle, 4 colis de médicaments et de produits infirmiers** représentant un poids de 80 kg ont été envoyés par Asmada et sont arrivés le 12 mai 2025 à l'hôpital de Mahitsy afin de répondre à une demande de l'équipe de l'hôpital. Pour rappel, ces colis ont été expédiés en partenariat avec l'Association « Ouvertures aux Terres Malgaches » dans le cadre d'une convention avec le Ministère de la Santé Malgache. Ils ont été réceptionnés à leur arrivée à Antananarivo par le Dr. L. Ranaivoarisoa, notre correspondante Santé sur

place et remis à l'hôpital de Mahitsy à l'équipe dirigeante le Dr. D. P. Bakoniario le chirurgien, le Dr C. Loda le directeur et à Mme M. Rambolason la gestionnaire (photo ci-dessous). Ceci à la plus grande satisfaction de l'ensemble de l'équipe de direction qui a adressé en retour à Asmada de très chaleureux remerciements. Ces dons sont cruciaux pour aider les personnels soignants de cet hôpital à remplir leur mission auprès d'une patientèle de toute la région.



Dr L. Ranaivoarisoa et l'équipe dirigeante de l'hôpital



le bloc opératoire

*En conclusion Asmada souhaite organiser tous les ans plusieurs envois de médicaments et produits infirmiers et sollicite votre participation à la collecte de ces produits*

### **ÉDUCATION : Création d'un Poulailler et d'un Potager pour la cantine scolaire**

Durant la mission d'Arlette Bruel de Muret et Michel de Muret à Masindray en septembre 2024, il a été décidé **la création d'un poulailler et d'un potager dans l'enceinte de l'École primaire publique EPP** après accord de son directeur M. Tahiri, afin de pouvoir contribuer à l'approvisionnement de la cantine scolaire. Ce fût un des points marquants de la rentrée scolaire 2024. Une grande réunion a eu lieu le 1<sup>er</sup> octobre 2024 avec les parents d'élèves (80 personnes), ainsi que Mr le Directeur, Mme Emma et Mme Odette qui ont accepté d'être tous trois coresponsables de la gestion de l'ensemble. Les parents d'élèves se sont engagés à aider à l'installation du poulailler ainsi qu'à la culture des légumes du potager, Asmada finançant les installations initiales et l'achat des poulets et de leur alimentation d'une part, des plants, semences et outils nécessaires d'autre part. Asmada prendra en charge également le coût du gardiennage indispensable. Les poulets et tous les légumes récoltés permettront de fournir un repas de plus à la cantine scolaire et surtout permettre aux élèves de manger de la viande à un repas dans la semaine.



Réunion des parents d'élèves



Le potager



Le poulailler

*En conclusion l'installation d'un poulailler et d'un potager sur le terrain de l'école avec une forte implication des parents d'élèves sera bénéfique aux enfants y compris sous un aspect pédagogique*

### **OPERATION « Bol de Riz » à l'Ecole Saint Joseph d'ASNIERES**

Asmada remercie Mme la Directrice et tout le personnel enseignant pour avoir organisé **une 2<sup>ème</sup> opération « bol de riz »** le vendredi 11 avril 2025 dans l'Institution Saint Joseph d'Asnières. Cette opération consiste à proposer un bol de riz et un fruit aux collégiens volontaires avec l'accord de leurs parents en lieu et place du menu habituel de la cantine. La différence entre le prix de revient d'un repas de la cantine et le prix du bol de riz plus le fruit a été reversée à Asmada et a ainsi permis de récolter **574 €**. Cette somme servira à subventionner en partie la cantine scolaire de l'Ecole primaire publique d'Ivoara à Masindray (EPP). Cette cantine permet aux 164 élèves des classes de maternelle aux CM2 d'avoir un repas chaud et équilibré.



Élèves de Maternelle



Élèves de CP



Élèves de CE1 et CE2

*En conclusion Asmada espère organiser l'an prochain en 2026 une 3<sup>ème</sup> opération bol de riz dans la même institution.*

*Asmada : Association d'aide au développement de communes rurales de Madagascar N° w 9220067  
Maison des associations 5 bis Villa Émile Bergerat 92200 Neuilly-sur-Seine*

## MANIFESTATIONS CARITATIVES 2024-2025

Photos sur le site [www.asmada.org](http://www.asmada.org)

- **16 août 2024 : Concert organisé aux Contamines-Montjoie (74)** avec 3 musiciens de la région avec 50 participants et le bénéfice généré a été de **1 565 €**
- **Le 16 novembre 2024 : Pièce de théâtre** donnée gratuitement par la Comédie de Neuilly au bénéfice d'Asmada au Théâtre des Sablons de Neuilly-sur-Seine a généré un bénéfice de **2 178 €**
- **Le 21 mars 2025 : Fête annuelle :** Cocktail dînatoire avec plusieurs animations à l'Espace Dupont-Fauville de Neuilly-sur-Seine avec plus de 70 Participants et un Bénéfice de **2 575 €**
- **Le 5 mars 2025 : 8<sup>ème</sup> Tournoi de Bridge** à Gif-sur-Yvette avec 26 participants, a généré un bénéfice de **585 €**
- **Le 11 avril 2025 : L'opération « bol de riz »** à l'Institution Saint Joseph d'Asnières a généré un bénéfice de **574€**
- **Le 6 juin 2025 : 9<sup>ème</sup> Tournoi de Bridge** à Neuilly-sur-Seine. Un très grand merci au Comité de Bridge de Paris qui met gratuitement à notre disposition toute l'infrastructure nécessaire à la réalisation de ce tournoi avec 36 participants le bénéfice a été de **1 245 €**.

### ASSEMBLÉE GENERALE du 13 Mars 2025

Le 13 Mars 2025 sur convocation de la présidente les membres de l'association Asmada se sont réunis en Assemblée Générale 5 bis Villa Emile Bergerat à Neuilly-sur-Seine,

L'assemblée générale a réuni 13 participants et 11 pouvoirs (voir PV sur le site [www.asmada.org](http://www.asmada.org))

**Rapport moral** présenté par Mme Arlette BRUEL : **adopté à l'unanimité**

**Rapport financier** présenté par Mme Fauvel-Lafève : **adopté à l'unanimité**

**Présentation du bureau :**

#### Présidence

Mme Arlette BRUEL-GROLEAS : Présidente

M. Timothée BRUEL : Vice-président

#### Secrétariat

Mme Françoise DESCOS

Mme Pamela BRUEL

#### Trésorerie

Mme Françoise FAUVEL-LAFEVE

M. Michel de MURET

#### Responsable des manifestations culturelles et festives

Mme Claudine AUGÉ

Mme Anne CROUZAT-TRILLAUD

#### Responsable de l'agriculture et des plantations

M. Jacques AUGÉ

#### Responsable de la santé et du site

M. Raymond COUNIS

#### Responsable des relations avec Masindray

Mme Hanta RAMAROSON

#### Correspondant à Madagascar

M. Jean-Luc RAMBELOMANANA

#### Responsable de la fédération

Mme Brigitte GROLEAS-NICAUD

#### Conseil juridique

Mme Anne-Geneviève DARROT-DUCCINI

**Membres d'honneur :** Mme Lalatiana RAJOAFARA, Marraine de l'association ; M. Évariste RAMAROSON, Ancien maire de Masindray ; M. Pascal BRUEL, Ancien Vice-Président.

**Adopté à l'unanimité et Vote du quitus adopté à l'unanimité**

*N'oubliez pas de renouveler votre adhésion ou d'adhérer et faire adhérer vos amis car votre participation à notre projet est essentielle pour les villageois de Masindray qui vivent avec moins de 1 € par jour !*

*Toute participation financière à l'activité d'Asmada donne droit à 66% en déduction d'impôts un reçu fiscal vous sera remis*

---

#### BULLETIN D'ADHÉSION / DONATION 2025

NOM .....PRÉNOM .....  
Adresse .....  
E-mail.....

Adhésion : 30 Euros

Don :                   10 Euros                    100 Euros                    autre

Bulletin et chèque à adresser à ASMADA, Maison des Associations, 5 bis Villa Bergerat, 92200 Neuilly-sur-Seine

Vous pouvez aussi adhérer ou faire un don en ligne sécurisé grâce à Helloasso

<https://www.helloasso.com/associations/asmada>